

Le 4 septembre 2023

## Face à la pénurie de médecins, arrêtons de limiter l'accès aux études!

Alors que les résultats du concours d'entrée aux études de médecine et de dentisterie viennent de tomber, brisant les rêves de milliers de jeunes motivés, la FEF adresse tout son soutien aux étudiants victimes de cette sélection à l'entrée des études. Nous avons été habitués à une situation absurde, dont l'inconséquence et l'inacceptabilité nous sautent encore plus aux yeux aujourd'hui. Cela ne rend pas la situation actuelle plus acceptable.

Même si le nombre d'étudiants admis a légèrement été rehaussé, entre autres grâce à nos mobilisations, ils sont toujours bien trop peu nombreux pour pouvoir faire face à la pénurie de médecine qui s'aggrave encore et toujours. Les hôpitaux sont sous tension, et cela se répercute sur la prise en charge des patients. Cette année, seuls 1543 candidats et candidates ont été admis, sur 4379 inscrits au concours, un chiffre irrationnel au vu de la situation actuelle.

Les conséquences de ce manque d'effectifs sont déjà observables aujourd'hui. Les médecins assistants en formation sont trop souvent utilisés comme de la main-d'œuvre bon marché pour faire tourner les services, au détriment de la qualité de leur formation. Dans une récente enquête, 62 % de ces derniers estiment avoir déjà eu conscience, pendant un stage, de ne plus être en état de poser un diagnostic, un acte clinique et d'être un danger pour le patient!

Qu'on nous réponde à cette simple question : comment faire confiance en une commission de planification qui, même en dépassant chaque année les chiffres qu'elle avait instaurés, a mené le pays entier dans une situation de pénurie médicale dramatique ?

Il est temps que le gouvernement mette en priorité un système de soins de santé capable de répondre aux besoins réels de la population, en encourageant les jeunes à se former pour soigner les gens. Il est insensé de détruire les rêves de milliers de jeunes, tout en renforçant consciemment la pénurie, et en détruisant notre système de soins de santé à petit feu.



Chargé de communication de la FEF: Renaud Leemans | T 0492 27 87 59 | renaud.leemans@fef.be